

De : Christian BOURRELLY

Envoyé : mardi 8 juin 2021 21:27

À : enquetepublique.cipieres@orange.fr

Objet : révision carte communale Cipières

Après avoir consulté le projet de la révision de la carte communale de notre commune, nous aimerions apporter nos remarques.

Le projet prévoit d'agrandir la zone constructible sur une parcelle appartenant à la commune n° E 18 quartier de la gâche.

Je suis propriétaire d'une parcelle E 49 dans ce même quartier, Monsieur Christian BOURRELLY,
Je suis propriétaire d'une parcelle E 48 dans ce même quartier, Monsieur Claude MOLINERI,
Je suis propriétaire d'une parcelle E 19 dans ce même quartier, Madame Yvonne DAUMAS,
et nous ne comprenons pas pourquoi elles restent inconstructibles. C'est une zone plate, accessible très facilement via le chemin de la gâche et située dans la logique de développement d'habitations depuis plusieurs années.

Nous aimerions connaître la raison pour laquelle l'extension de constructibilité se limite à une parcelle.

Un projet de construction de 8 logements sociaux est prévu sur ce terrain communal (E 18) bien que notre commune ne soit pas soumise à la loi SRU. Les anciens ont laissé des terres pour que leurs héritiers restent dans notre village et ces parcelles demeurent, pour la plupart, inconstructibles à ce jour. Pour quelle raison ?

Notre village mérite de se développer en respectant notre patrimoine architectural dans la tradition cependant certaines constructions récentes ne la respectent pas. Nous tenons à protéger notre village, il a besoin d'évoluer pour ne pas mourir.

Christian BOURRELLY, Claude MOLINERI et Yvonne DAUMAS.